Boissise 'MAG

Votre magazine d'information municipale de Boissise-la-Bertrand
www.boissise-la-bertrand.fr

n° 109
Février 2021

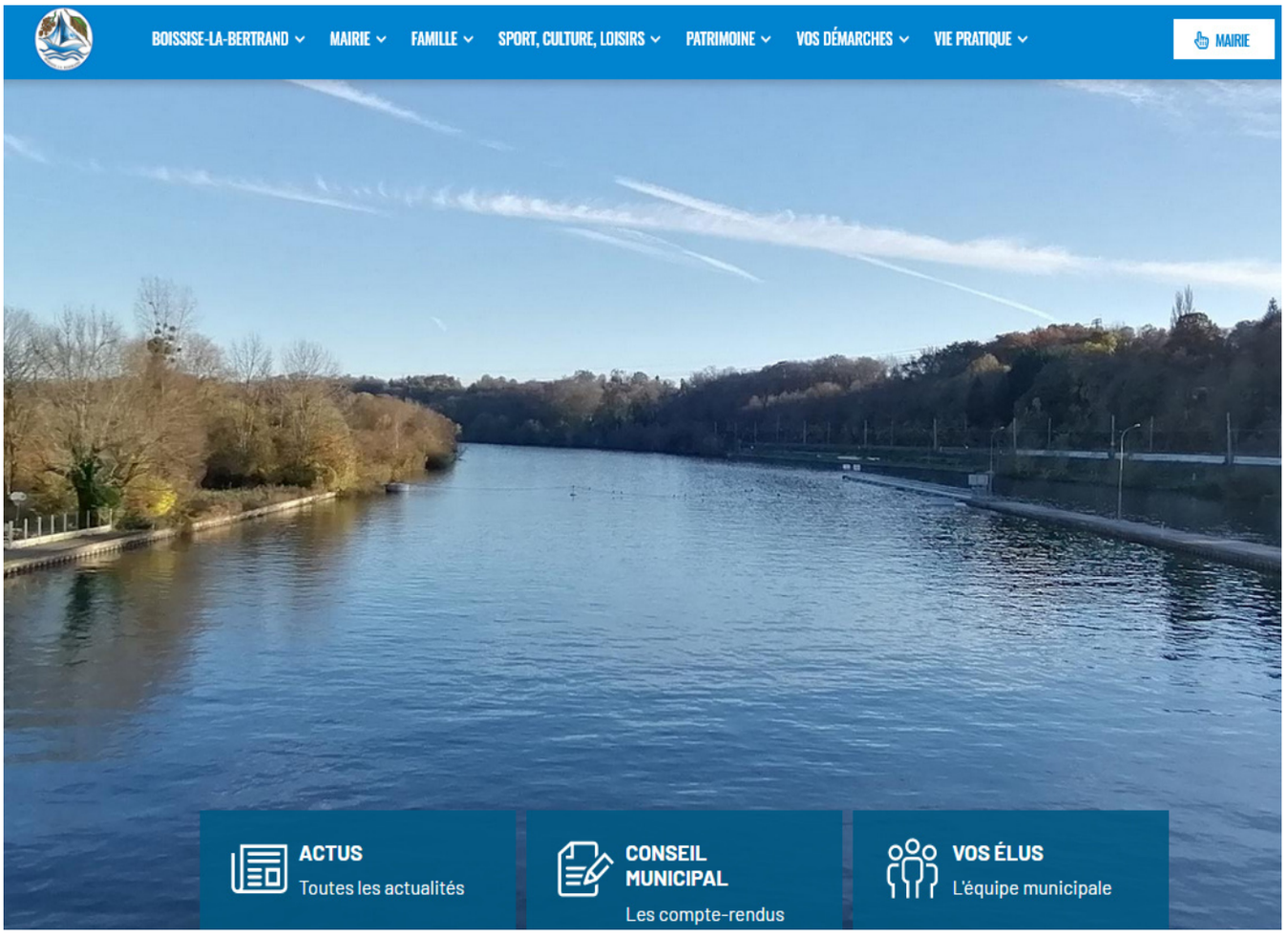

Bienvenue sur notre nouveau site internet www.boissise-la-bertrand.fr

Sommaire

Edito p.3

Mairie p.4

Urbanisme p.9

Enfance & jeunesse p.10

Bon à savoir p.12

Culture & animation p.14

Agenda p.20

Mairie de Boissise-la-Bertrand

2 rue François Rolin
77350 Boissise-la-Bertrand

Tél. : 01 64 38 20 21

Site : www.boissise-la-bertrand.fr
Courriel : boissise-la-bertrand@orange.fr

Horaires d'ouverture

Lundi de 13 h 30 à 19 h
Mardi de 9 h à 12 h
13 h 30 à 18 h
Mercredi de 9 h à 12 h
Jeudi de 9 h à 12 h
13 h 30 à 18 h
Vendredi de 9 h à 12 h

Février 2021- n°109

Directeur de la publication : Le Maire, Olivier Delmer
Comité de rédaction : Annie Courtier, Santine D'Anastasio, Brigitte Michallet, Magali Szestak, Mireille Chapus
Charte graphique et mise en page : Bertrand Cossoux
Impression : Imprilith
Distribution : Services municipaux
Tirage : 550 exemplaires

Chères Boissisiennes,
Chers Boissisiens,

2020 s'en est allée laissant derrière elle un goût d'inachevé, une année marquée par une pandémie dont personne pour le moment n'a pu maîtriser la portée. Cette crise sanitaire aura marqué les esprits, frappé des familles et bouleversé notre économie. C'est une année avec son lot de peines, de solidarités, de projets annulés et tous ces moments d'émotion et de partage auxquels nous avons dû renoncer.

Je tiens à saluer dans notre commune cet élan de solidarité avec tous ces couturières et couturiers qui nous ont confectionné des masques et toutes les personnes qui ont donné de leur temps pour aller faire des courses et ainsi aider les personnes fragiles, âgées ou démunies. De même, je remercie notre personnel communal pour son engagement et son investissement pour faire face à cette situation, notamment pour la continuité des services et de notre école.

Toutes nos manifestations ont dû être annulées. Les associations ont dû de nouveau suspendre leurs activités dès novembre. Les bénévoles qui les dirigent en sont les premiers navrés. Nous espérons qu'elles pourront les reprendre dans les meilleures conditions dès que possible.

Cette crise sanitaire nous a rappelé si besoin était la fragilité de l'homme, l'importance du secteur de la santé, la nécessité de prendre soin de notre environnement, le rôle de la culture et de l'éducation dans la construction des enfants comme des adultes, le plaisir de partager un repas au restaurant, de passer des moments conviviaux en famille ou entre amis. Nous avons pris la mesure de ce qui est essentiel : prendre soin les uns des autres.

Cette année 2020 fut également celle de la mise en place d'une équipe municipale renouvelée. Je me sens frustré pour ces nouveaux conseillers qui n'ont pas encore pu pleinement investir leur rôle du fait de cette crise. Tout en restant vigilant et patient, nous avons besoin de nous projeter, d'écrire un lendemain plus souriant. C'est ce à quoi notre équipe s'emploie, vous préparer les rendez-vous qui vont rythmer cette année nouvelle et porter les projets structurants pour votre quotidien tels que nous l'avons annoncé au mois de mars dernier.

En ce début 2021, nous ne pouvions organiser notre traditionnelle cérémonie de vœux comme d'habitude : c'est un vrai regret car c'est toujours un moment permettant de partager ensemble les enjeux de notre commune. Mais, le respect des consignes pour protéger chacun reste prioritaire même si la vaccination est porteuse d'espoir, de liberté retrouvée.

Aussi en mon nom et au nom du Conseil Municipal, je vous présente mes vœux les plus chaleureux et espère que nous puissions reprendre tous ces moments d'échange, de quiétude, de partage et de fête pour petits et grands. Je vous souhaite une année positive !

Olivier DELMER

Maire de Boissise-la-Bertrand

Cérémonie du 11 novembre

Hommage et commémoration

Mercredi 11 novembre 2020 à 9h, s'est déroulée au monument aux morts, la cérémonie commémorative du 102e anniversaire de l'Armistice de 1918, commémoration de la victoire et de la paix et hommage à tous les « Morts pour la France » des conflits anciens et récents.

La situation sanitaire actuelle et les nouvelles mesures de confinement n'ont pas permis de tenir la cérémonie dans sa forme habituelle. C'est pourquoi, elle s'est déroulée en format restreint et en appliquant les gestes de distanciation.

M. le maire a lu le message de Mme Geneviève Darrieussecq, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, chargée de la Mémoire et des Anciens combattants.

Lancement du nouveau site internet de la mairie

Depuis le mois de décembre, le nouveau site internet de la mairie est en ligne, avec des modifications graphiques et esthétiques, une nouvelle mise en page dynamique et conviviale, une navigation plus facile, un site qui répond aux tendances et usages actuels, un site sécurisé.

Ce site est désormais facilement accessible depuis un smartphone ou une tablette.

Nous espérons que ce nouveau site facilitera la vie quotidienne des Boissisiens.

Bonne navigation sur : https://www.boissise-la-bertrand.fr/fr

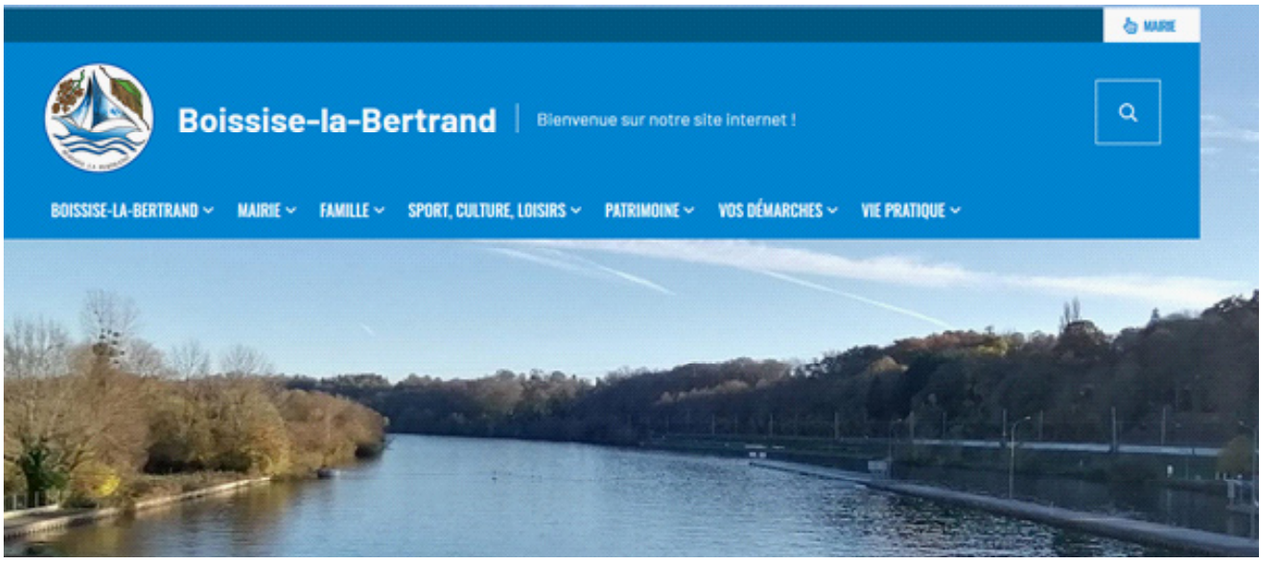

Distribution des colis de Noël

Le mercredi 16 décembre a eu lieu la distribution des colis de Noël.

Les Boissisiens ont été au rendez-vous et nous avons apprécié revoir nos aînés.

Nous aurions préféré pouvoir leur offrir le repas habituel, mais les conditions sanitaires ne pouvaient nous le permettre.

Nous nous sommes rendus au domicile des personnes ne pouvant se déplacer.

Nous espérons pouvoir vous accueillir dans de meilleures conditions en 2021.

Sécheresse recensement des sinistres

Comme indiqué dans le Boissise'mag n° 108 de novembre 2020, la Municipalité va engager une procédure de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle auprès des services de la Préfecture pour l'année 2020.

Ainsi, les désordres constatés courant 2020 doivent parvenir à Monsieur le Maire avant le 31 mars 2021.

Vous voudrez bien préciser vos coordonnées, la nature des bâtiments concernés et joindre quelques photographies des dégâts.

Attention, les dommages antérieurs à 2020 ne seront pas étudiés par la Mairie ; en effet, la Préfecture n'a pas émis d'avis pour 2019 pour Boissise-la-Bertrand.

Il est précisé que cette démarche de recensement ne constitue pas une déclaration d'assurance que vous devez effectuer auprès de votre organisme pour prétendre à un quelconque dédommagement.

Si toutefois, vous aviez des dégâts en 2019, c'est votre assurance qui pourra se baser sur la décision prise pour 2020.

La première patiente vaccinée de Seine-et-Marne est Boissisienne

Lundi 4 janvier 2021, l'hôpital de Melun a réalisé la première vaccination contre la Covid-19.

Madeleine BISSON, dite Mado, figure bien connue de Boissise la Bertrand a été la première seine-et-marnaise à recevoir le vaccin.

Interrogée, Mado, 86 ans, explique avec humour être hospitalisée dans le service « de la jeunesse » et avoir été sollicitée pour être vaccinée.

« L'injection ne m'a pas fait mal, je me sens bien, j'attends la deuxième injection maintenant. Comme je suis la première de Seine-et-Marne, j'ai eu ma photo dans la République : je suis une vedette ! ».

Nous souhaitons un bon rétablissement à Mado et espérons la revoir bientôt dans les rues de Boissise.

J'utilise TousAntiCovid

Face à l'accélération de l'épidémie, casser les chaînes de transmission de la COVID-19 est indispensable.

TousAntiCovid est une application qui permet à chacun d'être acteur de la lutte contre l'épidémie.

Le principe est le suivant : prévenir, tout en garantissant l'anonymat, les personnes qui ont été à proximité d'une personne testée positive, afin que celles-ci puissent aller se faire tester et être prises en charge le plus rapidement possible.

L'installation de l'application TousAntiCovid se fait sur la base du volontariat.

Dans le contexte de la Covid-19, plus l'application sera utilisée, plus vite les cas contacts seront alertés, plus nous aurons collectivement un impact sur le contrôle et l'évolution de l'épidémie.

Participez à la lutte contre le virus, téléchargez, vous aussi TousAntiCovid !

Vaccination COVID - 19

Depuis le 18 janvier 2021, les personnes âgées de 75 ans et plus, désireuses de se faire vacciner peuvent se rendre dans un centre de vaccination après avoir pris rendez-vous par téléphone ou sur internet.

Tél : 01 81 74 27 00

Rendez-vous en ligne :

https://www.keldoc.com/dépistage/melun-77000/depistage-covid-19

Ouverture également de la vaccination des patients vulnérables à très haut risque depuis le 18 janvier 2021.

Ces patients devront avoir une prescription médicale de leur médecin traitant pour bénéficier de la vaccination sans critère d'âge.

Toutes les informations : https://solidarites-sante.gouv.fr/.../le-gouvernement...

VACCINATION

COVID-19

des personnes de 75 ans et +

Ouvert du lundi au vendredi
de 9h à 17h

OUVERTURE
à compter *du*
18 janvier

TEL : 01 81 74 27 00

RDV EN LIGNE :

https://www.keldoc.com/depistage/melun-77000/depistage-covid-19

- Sélectionner le motif de consultation « Vaccination COVID +75 ans »
- Choisir le créneau horaire souhaité et finaliser le RDV en vous identifiant (création de compte Keldoc très rapide validée instantanément par SMS)

SUR RENDEZ-VOUS EXCLUSIVEMENT

Centre de vaccination du GHSIF
8 rue de Vaux, Centre de dépistage COVID-19 - MELUN

Groupe hospitalier Sud Île-de-France

ars Agence Régionale de Santé Île-de-France

Volet social

Un CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) n'est pas obligatoire dans une commune telle que la nôtre (obligation à partir de 1500 habitants).

La municipalité a désiré conserver ce rôle, un comité d'action sociale a été maintenu. Il est composé d'élus et de personnes ressources habitant la commune.

Il se réunit autant de fois que nécessaire, il se veut force de propositions afin de renforcer la solidarité, lutter contre l'exclusion, accompagner les personnes âgées ou toute personne en difficulté…

S'il ne peut pas directement attribuer l'aide sociale légale, il peut dispenser une aide facultative, orienter vers les services sociaux du Département qui pour Boissise-la-Bertrand est « La Maison des Solidarités » à Vaux-le-Pénil.

Maison des Solidarités - MDS Melun Val-de-Seine de Vaux-le-Pénil :

Un accueil téléphonique répond aux demandes et dirige vers le service adéquat, il peut également proposer des RDV avec des assistantes sociales si besoin.

Actuellement ce service peut être joint dès 8h30 au : 01 64 10 62 10 sauf mardi matin. Accueil uniquement sur RDV en raison du contexte sanitaire.

Aide alimentaire :

La commune a passé un accord et a voté une subvention à l'épicerie Solidaire LAFAMISOL qui se trouve à Saint-Fargeau-Ponthierry.

Cette association a pour but l'aide à la réinsertion de personnes en difficulté par :

- un accueil convivial, la vente de produits alimentaires et d'hygiène à prix réduits (entre 10 à 20% du coût réel), la participation à des activités collectives (ateliers, sorties,…) des conseils et aides ponctuelles.

- le développement de partenariats avec d'autres structures d'aides aux personnes concernant la santé, l'emploi, indemnités et accès aux droits, etc.

Pour avoir accès à l'épicerie LAFAMISOL, un entretien est obligatoire avec une assistante sociale qui diagnostiquera votre situation et qui pourra vous orienter vers cette épicerie.
N'hésitez pas à joindre la mairie pour de plus amples informations ou demander RDV si besoin.

Le site de l'épicerie : www.lafamisol.fr

Carnet de l'état civil **du 05/11/2020 au 11/01/2021**

Le conseil municipal,

assure de sa sympathie les familles éprouvées par les décès de :

- M. Francis, Jean LEHNERT décédé le 13/12/2020
- M. Arthur GIGLIOTTI décédé le 14/12/2020
- Mme Françoise BERNARDEAU décédée le 26/12/2020

souhaite la bienvenue à :

- Elise, Kathryn, Christine DESART née le 23/11/2020

Espace naturel régional de Rougeau-Bréviande

Vers un réaménagement du Bois de Bréviande : les premières étapes.

Le Bois de Bréviande fait peau neuve !

Les étés 2019 et 2020 ont été particulièrement remarqués pour leur caractère caniculaire, avec les pratiques qui y sont généralement associées, à savoir les sorties en forêt.

Le Bois de Bréviande connaît, depuis toujours, une forte fréquentation qui oblige l'AEV (en tant que gestionnaire), à veiller à la bonne sécurité des usagers et évidemment, du massif lui-même.

La plaine enherbée, située à proximité de la Maison Forestière de Bréviande, était équipée pour satisfaire les pratiques de barbecue, depuis la fin des années 80. Outre la vétusté des ouvrages (barbecues et fontaine), des feux sauvages sont de plus en plus souvent constatés alors même que le risque incendie est important. D'autant plus important que l'accès des secours et la patrouille équestre assurant la surveillance voient leur accès au site contraint voire empêché par des stationnements anarchiques constatés au niveau des voies et parkings d'entrée de site.
Pour éviter que cette situation à risque ne perdure, l'AEV a décidé de prendre de nouvelles mesures.

Celles-ci devraient s'organiser en plusieurs étapes :

- modification du Règlement intérieur des espaces naturels régionaux, interdisant désormais l'usage des barbecues et évidemment des feux en forêt, permettant ainsi la mise en conformité avec le code forestier qui interdit les feux en forêt,
- pose de panneaux rappelant l'interdiction de faire des feux en forêt et de circuler pour les engins à moteur,
- démantèlement des équipements présents sur le site, **d'ici fin janvier 2021,**
- réaménagement progressive des stationnements et accès, **1er trimestre 2021**,
- étude visant à « repenser » l'aménagement du site, en relation avec les élus locaux et en concertation avec les usagers de la forêt, **2ème semestre 2021 - 1er semestre 2022**.

Projets du Conseil Municipal d'Enfants

Le CME depuis son élection le 13 octobre 2020 s'est réuni deux fois, les 17 novembre et 15 décembre pour voter les projets présentés par chacun et les planifier.

Le tableau présenté ci-dessous indique les projets votés et les dates prévisionnelles de réalisation.

PROJETS RETENUS 2020 - 2021

Projets	Résultats du vote	Planning
Aménagements		
Réaménager la cour de l'école : 1. Refaire des marelles 2. Faire des buts en "Graffiti" 3. Décorer l'école	Voter à l'unanimité	1ère réunion de travail Fin 2020
Environnement		
Faire un potager à l'école : Comment et quand planter fruits et légumes	Voter à l'unanimité	Printemps 2021
Mettre détecteur de lumière dans l'école pour économie d'énergie	Voter à l'unanimité	A voir avec la Mairie
Contribuer à l'organisation du nettoyage des bois et des bords de Seine	Voter à l'unanimité	Mars 2021 sous réserve
Découverte des fruits et légumes du terroir	Voter à l'unanimité	janvier-2021
Solidarité		
Ecrire des cartes postales aux personnes agées des maisons de retraite	Voter à l'unanimité	début décembre 2020
Organiser des brocantes de jouets et donner les invendus aux enfants défavorisés	Voter à l'unanimité	mai-2021
Faire une collecte pour les restos du cœur ou épicerie solidaire	4 Abstentions/3 POUR	avril-2021
Animations		
Créer un journal de l'école	Voter à l'unanimité	Trimestriel ou semestriel
Faire des sorties au cinéma	Voter à l'unanimité	A définir
Faire des matchs au city stade	Voter à l'unanimité	A définir
Organiser des sorties vélo ou balades en forêt	6 POUR/1 CONTRE	A définir

L'aménagement de la cour de récréation est un projet qui leur tient particulièrement à cœur ! Les enfants ont donc dessiné le plan de la cour et ont positionné toutes leurs idées.

Le potager est inclus dans le projet.

La deuxième étape sera de faire un choix sur l'aménagement. Deux ou trois projets seront proposés et votés en fonction d'une enveloppe donnée. Puis un devis sera demandé et le CME devra présenter l'aménagement au Conseil Municipal pour un vote définitif.

Un emploi civique au service du Conseil Municipal d'Enfants

Le service civique est un dispositif mis en place par l'Etat, il est géré par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale.

La collectivité fait appel à ce dispositif qui permet à des jeunes de s'investir au profit de projets collectifs et citoyens.

Leur mission leur permet d'intervenir au quotidien pour l'environnement, la solidarité, la santé, l'éducation pour tous.

Il nous a paru judicieux de proposer un emploi civique dans le cadre du CME, les projets votés par les enfants entrent totalement dans les missions pouvant être développés par ces emplois.

Un soutien auprès des élus et un accompagnement auprès des enfants permettra de développer concrètement leurs projets.

Faciliter le dialogue et les échanges, transmettre les valeurs en leur faisant prendre conscience de leur signification avec pour fil conducteur les valeurs de la République :

- **Liberté** – d'opinion, de conscience et d'expression.
- **Égalité** – sensibiliser et faire comprendre Droits et Devoirs - Justice et Équité.
- **Fraternité** – Développer la perception du respect, de la tolérance et de la solidarité.

La mission est pourvue pour 6 mois de janvier jusque la fin de l'année scolaire.

Retour de Catherine ATSEM à l'école des Fontaines

Nous sommes heureux d'avoir accueillie Catherine après une longue absence et surtout de la retrouver en pleine forme pour reprendre son service auprès des plus petits.

Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles, elle a un rôle essentiel d'aide et d'accompagnement auprès des enfants et de l'enseignante en charge des petites sections. Elle apporte un appui technique et éducatif en prenant part à des ateliers.

Sécurité pour l'école et plan VIGIPIRATE

Il est bon de rappeler que, au moment de la reprise de l'école, suite aux vacances de la Toussaint le ministre de l'Éducation nationale soulignait l'importance de continuer à respecter les gestes barrières.

Port du masque obligatoire pour tous les enfants à partir de 6 ans à l'école.

La commune en concertation avec l'Éducation nationale met tout en œuvre afin que les mesures du protocole sanitaire renforcé soit correctement respecté et fait en sorte que tout continue à se dérouler dans les meilleures conditions possibles.

Monsieur le ministre précisait également que, malgré le contexte sanitaire lié à la COVID-19, **les mesures et la vigilance prises pour lutter contre la menace terroriste devaient être maintenues à un niveau renforcé.**

La sécurisation des écoles est renforcée. **Aucun véhicule ne doit s'arrêter ou stationner devant l'école.**

Un guide à destination des parents sur la sécurité des écoles, édité par le ministère de l'Education nationale a été envoyé à tous les parents.

Nous sommes conscients que la circulation auprès de l'école n'est pas facile mais il est absolument nécessaire pour la sécurité de vos enfants que vous respectiez ces consignes.

Dans ce contexte difficile, nous nous devons d'être vigilants, merci à tous pour votre compréhension.

Vols par effraction, se prémunir

Quelques conseils préventifs :

- Équipez votre porte d'un système de fermeture fiable, voire d'une alarme.
- Ne mentionnez pas sur votre porte ou boîte aux lettres les mentions « veuf (ve) » Madame, Monsieur, votre nom et la première lettre de votre prénom suffisent.
- Prenez l'habitude de fermer vos portes à clef même la journée, le temps d'aller au jardin par exemple.
- Ne laissez pas vos clefs dans un pot de fleurs, sous le paillasson…
- Ne conservez pas de somme d'argent trop importante à votre domicile.
- Installez des luminaires à l'extérieur avec détection de mouvements.
- Évitez de laisser des objets à l'extérieur facilitant une éventuelle intrusion (outils accessibles).
- Ne communiquez pas et restez discret sur vos dates d'absences.
- Photographiez vos objets de valeur pour faciliter les recherches.
- Soyez solidaire avec vos voisins : surveillez vos domiciles réciproquement, en cas d'absence faites ouvrir les volets, ramassez le courrier, laissez une lumière allumée avec un programmateur pour donner l'illusion d'une présence, faites transférer vos appels téléphoniques et contactez le 17 si quelque chose est anormal ou suspect.
- Lors des congés, pensez à l'opération tranquillité vacances.

Nous sommes à votre service, 24h / 24h, 7 jours / 7, n'hésitez pas à demander conseil. Signalez toutes urgences et tous faits suspects au 17 ou 112 (portable).

Direction centrale de la sécurité publique
Direction départementale de la sécurité publique de Seine-et-Marne
Circonscription d'Agglomération de Melun Val de Seine
51 rue du Gal De Gaulle
77000 MELUN
Tel: 01 60 56 67 77 - Mail : police-melun@interieur.gouv.fr

POLICE NATIONALE
NOTRE VOCATION, C'EST VOUS !

Une coiffeuse à domicile à Boissise-la-Bertrand

Vous recherchez une coiffeuse à domicile pour femmes, hommes et enfants ?

Aurélie, habitante de Boissise-La-Bertrand, vous propose ses services.

Ses prestations : coupes, colorations, mèches, balayages, patines, permanentes, chignons...

Réservez votre coiffeuse au 06 28 30 91 73.

Remise effectuée lors de la première visite.

Envie de magazines, journaux...

Après le dépôt de pain, un nouveau service est proposé aux Boissisiens, un dépôt de presse sera installé au Kervi courant févier 2021.

Un grand merci à M. GALOT

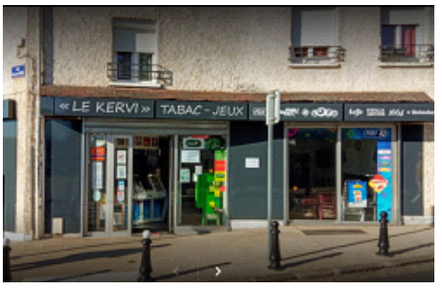

Nouvelle adresse courriel du service Allo Encombrants

ALLO ENCOMBRANTS
N° Vert 0 800 501 088
du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h

Suite à la modernisation de son système informatique, le Smitom-Lombric a changé son adresse courriel.

Dorénavant, les demandes et documents relatifs à Allo Encombrants sont à envoyer à l'adresse collecte@lombric.com.

Le numéro de téléphone reste inchangé : 0 800 501 088 joignable du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h.

Nouvelles mobilités urbaines

Connaissez-vous la réglementation ?

À Noël, vous avez reçu une trottinette électrique, un gyropode, un gyroroue ou un hoverboard ? Assurez-vous que votre engin soit bien équipé de feux de position, d'un avertisseur sonore et de freins. Et n'oubliez pas qu'une assurance responsabilité civile spécifique est obligatoire pour ces nouveaux véhicules ! Roulez serein.

Vous êtes à la recherche d'un professeur d'anglais ?

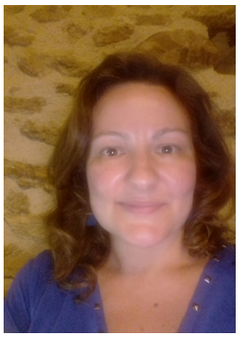

Enseignante expérimentée, Sandrine BENIGNI a travaillé cinq ans en milieu scolaire et associatif.
Elle a sept années d'expérience de cours particuliers et de préparation aux examens pour adolescents et adultes.
Elle aide les étudiants à trouver leur propre méthode de travail et à y prendre goût.
L'accent est mis sur l'estime de soi et la confiance en sa capacité à apprendre.
Une formule adaptée peut être mise en place pour que chacun y trouve son compte.
Pour plus de renseignement : sandy-school.wixsite.com/website
Courriel : sandy-school@orange.fr - Tél : 06 76 99 11 88

Mon Plan Rénov'

Le coup de pouce de l'agglo pour rénover votre logement.

Vous êtes propriétaire, occupant ou bailleur d'un logement du parc privé et vous projetez de rénover votre logement pour améliorer sa performance énergétique ou réaliser des travaux pour l'adapter à la vieillesse ou au handicap ?

Découvrez le dispositif de la Communauté d'Agglomération Melun Val-de-Seine.

Plus d'infos sur melunvaldeseine.fr

Intoxication au monoxyde de carbone

Adoptez les bons gestes

En cette période hivernale, les risques d'intoxication au monoxyde de carbone augmentent, notamment avec l'utilisation des appareils de chauffage. Avec tout ce temps passé à la maison, il convient donc d'être vigilant !

Chaque année, ce gaz toxique est responsable d'une centaine de décès en France. Invisible, inodore et non irritant, le monoxyde de carbone est indétectable.

Des gestes simples contribuent à réduire les risques :

L'entretien des installations de chauffage, le ramonage des conduits de fumée, l'aération régulière du logement, le maintien des systèmes de ventilation en bon état, etc…

Retrouvez tous les conseils sur https://www.santepubliquefrance.fr

Elèves de 3e, vous recherchez un stage

MYSTAGE77 : La plateforme qui facilite la recherche de stages.

Le Département de Seine-et-Marne a mis en place plusieurs dispositifs pour aider les collégiens à découvrir le monde de l'entreprise et construire ainsi leur parcours d'orientation.

Le besoin avait été exprimé l'an passé lors du Hackathon par les collégiens : développer un outil unique permettant aux 11 500 élèves de 3e de trouver facilement un stage.

La découverte du monde professionnel est une étape importante dans le parcours d'orientation des élèves. Le vœu a donc été exaucé. Grâce à myStage77, accessible depuis l'espace numérique de travail (ENT), les élèves peuvent consulter, répondre aux annonces et suivre leurs candidatures. Parents et professeurs suivent, quant à eux, la progression des enfants dans leurs recherches. De son côté, l'entreprise dépose ses offres et répond aux questions des jeunes.

Pour aller encore plus loin, le Département proposera prochainement une convention de stage unique et dématérialisée pour tout le territoire.

Pour en savoir plus : rendez-vous sur www.seine-et-marne.fr

La rentrée universitaire se joue dès maintenant

Les lycéens de terminale et les titulaires du baccalauréat sont invités à se connecter dès à présent à Parcoursup pour saisir leurs vœux d'études pour l'année prochaine. Jusqu'à 10 vœux sont acceptés en fonction des projets.

Plus d'informations : www.parcoursup.fr

Innovation à La Poste

Vous souhaitez suivre l'acheminement de votre courrier ? Depuis le 19 octobre 2020, La Poste a émis un carnet de 9 timbres-poste adhésifs à l'effigie d'un hibou ou d'une chouette qui comportent chacun un numéro différent composé de 14 chiffres et d'une lettre majuscule puis d'un sigle rond où se trouve inscrit « courrier suivi ».

Avec ces nouveaux timbres, l'usager gagne en simplicité et en temps l'envoi de ses plis suivis car il suffit de coller un timbre de ce carnet sur la lettre qui sera déposée dans une boîte aux lettres et de consulter sur le site de La Poste si son courrier a bien été distribué.

Attention toutefois de bien conserver la souche du carnet de timbres qui contient tous les suivis de suivi.

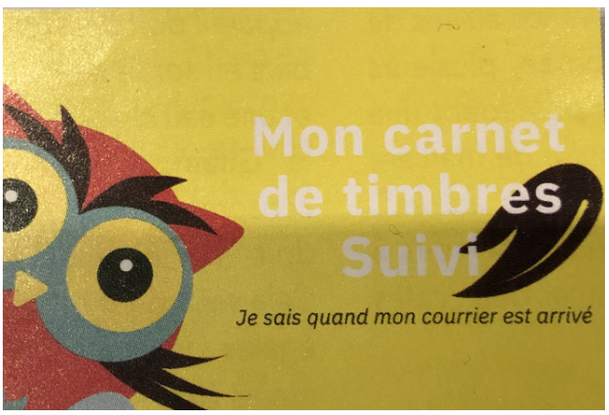

Nouvelle association : Le Lien par l'Art

Une boissisienne auteur d'une pièce de théâtre musical dédiée à l'artiste peintre Rosa Bonheur.

Magali Breton, boissisienne depuis une dizaine d'années, est chanteuse et comédienne. Elle nous parle aujourd'hui de sa première expérience en tant qu'auteur qui rencontre d'ores et déjà un large accueil dans le monde culturel.

« J'ai eu l'honneur de chanter, en octobre 2018, dans l'atelier même de Rosa Bonheur pour l'inauguration du musée qui lui est consacré, au château de By à Thomery 77. J'en suis ressortie totalement fascinée par cette artiste exceptionnelle et son « sanctuaire », resté intact depuis le 19ème siècle. Un saut dans le temps qui m'a emportée littéralement dans une quête intarissable de découverte de l'artiste. De biographie en biographie, une passion dévorante pour Rosa Bonheur est née. Cette passion je la vis aujourd'hui dans le sillage de Katherine Brault, propriétaire du château de By, que l'on ne présente plus, tant la presse a parlé ces derniers temps de l'immense travail qu'elle réalise pour faire revivre Rosa Bonheur, injustement tombée dans l'oubli. Cette réhabilitation verra son apogée avec une magnifique exposition consacrée à Rosa Bonheur au Musée d'Orsay en 2022 pour le bicentenaire de sa naissance. Avec l'équipe de l'association Rosa Bonheur dont je suis devenue Présidente, nous participons activement à cette volonté commune. Je vous invite à visiter le musée dès qu'il rouvrira ses portes.

J'ai voulu que la pièce de théâtre musical « Les messagères de Rosa Bonheur » fasse connaître à un très large public sa vie et son œuvre, de manière simple et ludique. Pour cela j'ai fait appel à deux amis de toujours : Pierre-Alain Volondat, grand prix de piano Reine Elisabeth et Anna-Nadège Bensimhon, artiste lyrique, tous deux par ailleurs comédiens. Notre complicité amicale et artistique contribue à la réussite du spectacle qui fait d'ores et déjà partie d'une large programmation sur différentes scènes en Ile-de-France pour la saison culturelle 2021-2022.

C'est l'association « Le lien par l'Art » dont le siège est à Boissise-La Bertrand qui porte ce projet. L'association sera heureuse de contribuer à des actions culturelles sur notre commune.

Souhaitons que la culture reprenne toute sa place très bientôt dans nos vies ».

Pour en savoir plus :

Site internet : https://www.lesmessageresderosabonheur.org/

Page facebook : https://www.facebook.com/theatremusicalcreation2020

Château Rosa Bonheur, musée : https://www.chateau-rosa-bonheur.fr/

L'histoire

Une soirée musicale se prépare au château de By dans l'atelier de la célèbre peintre Rosa Bonheur.

La cantatrice Caroline Miolan-Carvalho vient d'arriver, accompagnée de son fidèle pianiste, pour répéter en vue de son récital de ce soir.

Mais une rencontre inattendue va bousculer l'ordre des choses et nous aspirer dans l'univers aussi fantastique qu'insoupçonné de l'artiste peintre…

Personnages

Marie-Caroline Miolan-Carvalho

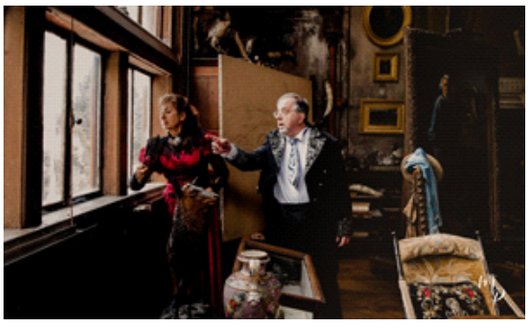

Rappel : les prochaines rencontres artistiques

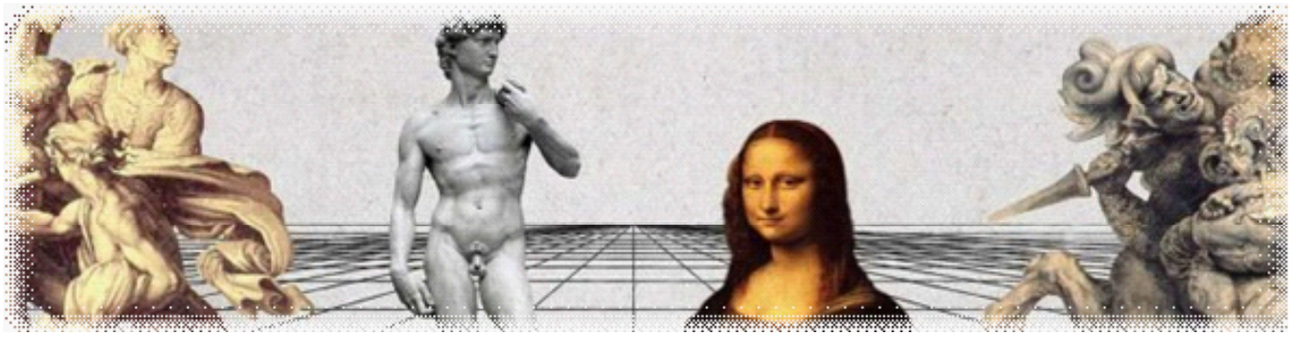

La troisième édition des rencontres artistiques des communes de Boissise-la-Bertrand et Boissettes se déroulera les 29, 30 et 31 mai 2021 à la salle polyvalente de la Recellerie à Boissise-la-Bertrand.

Nous avons ouvert cette exposition à la photographie, en complément des peintures et sculptures.

Tous les artistes, professionnels ou amateurs, sont invités à venir révéler leurs talents sur le thème « LES SAISONS ».

Le formulaire d'inscription est disponible en mairie ou sur le site internet de la commune : www.boissise-la-bertrand.fr dans AGENDA - Rencontres artistiques - A télécharger.

Toutes les mesures sanitaires seront respectées.

Comité des fêtes

Le 11 décembre, le Comité des fêtes avait demandé au Père Noël de venir faire une visite aux enfants de l'école de Boissise et il y a fait de belles rencontres. Les enfants ont pu faire des photos, dont vous voyez une partie, avec le Père Noël et venir chercher leurs cadeaux, après la sortie de l'école dans la salle de la Recellerie, et bien évidemment en respectant tous les mesures sanitaires et gestes barrières. Un goûter à emporter leur a été remis.

L'association n'a pas pu, malheureusement, présenter un spectacle aux enfants cette année et c'est pour cela que le cadeau était plus conséquent.

Cela a été un grand plaisir de voir le visage des enfants s'illuminer.

Les cadeaux et goûters restants ont été donnés à l'épicerie solidaire LAFAMISOL pour les enfants.

Le comité des fêtes espère pouvoir vous retrouver cette année et vous présente ses meilleurs vœux.

Vous pouvez retrouver toutes les photos de Noël prises par le Comité des fêtes le 11 décembre sur le site de la mairie de Boissise-la-bertrand : www.boissise-la-bertrand.fr dans Sport, culture, loisirs -> Comité des fêtes -> en quelques photos

Créa'Kids

Malgré les difficultés de la situation actuelle, Créa'Kids a tenu à maintenir ses activités en s'adaptant au mieux à la situation.

Les séances de novembre ne pouvant pas avoir lieu « en présentiel », nous avons donné le matériel aux enfants pour faire l'activité chez eux.

Nous avons fait une séance « à distance », devant les ordinateurs.

Les enfants ont donc fabriqué de superbes calendriers de l'avent, souvent finis après les deux heures de l'atelier car c'était une activité plutôt chargée !

En décembre, suite aux décisions gouvernementales, l'activité s'est faite en présentiel dans le respect des gestes barrières.

Les enfants ont fabriqué de jolies décorations de Noël avec des bouteilles et autres récipients en verre, décorés et gravés.

Enfin, en janvier, les enfants ont décoré, à la manière du « scrapbooking », des calendriers 2021. Ils ont utilisé des autocollants, des scotchs colorés, des feutres scintillants et leurs jolies photos de famille. Un beau calendrier pour profiter de leur création toute l'année !

Pour la suite, nous nous adapterons bien sûr, mais nous ferons en sorte que les enfants aient de quoi créer à chaque séance !

Nous tenons à remercier Monsieur le Maire et l'équipe municipale pour son soutien dans le maintien de nos activités à chaque fois que cela est autorisé.

Et merci les Créa'Kids de vous adapter à ces conditions particulières !

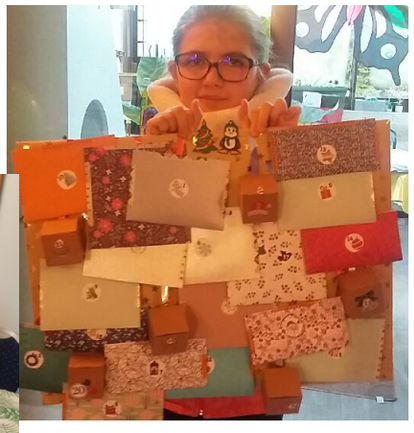

Poème

Boissise la Bertrand

Quel est ce vassal qui pouvait
Regarder roi de berge à berge,
En bord de Seine, bien campé ?
Eh ! Va donc que je te gamberge !

Ce Bertrand serait Dugesclin
Le chevalier, le connétable
Qui sut surmonter le destin
D'un physique bien détestable.

Serait-ce Jean le Bon alors,
L'habitant de l'autre Boissise ?
Cela n'est pas parole d'or
Mais certains par ici le disent.

Dans quelque cave un souterrain
Passant peut être sous la Seine
Aurait permis au souverain
D'aller consoler quelque peine…

Mais maintenant sous les platanes
Les pécheurs non loin du barrage
Ne pensent qu'à lever la canne
Avec leurs airs d'enfants si sages.

Il y avait des vignes, jadis
En ces prieurés bien, paisibles,
Des murs épais, des fours à pain
Et l'on y relisait la bible.

Mais à présent c'est l'équité
Le bistrot fait face à l'église
Et si je bois à leur santé
D'aucuns prient pour moi, c'est de mise.

Ainsi Boissise la Bertrand
Qui n'est plus la France profonde,
Quelque soit son statut d'antan
S'est bien ouverte sur le monde.

Mais un clocher tout ajouré
Surmontant maisons et ruelles,
Mon Dieu quelle sérénité !
On peut dire : « Boissise est belle ! ».

In memoriam
Paule Thibierge 1932-2020

Evénements à venir ...

Mai 2021

- Du 29 au 31 mai 2021
Rencontres artistiques
Exposition de peintures, sculptures et photographies.
Salle de la Recellerie.